

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 23 MARS 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-trois mars à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye
Moret-Loing-et-Orvanne
Nanteau-sur-Lunain
Saint-Mammès

Villecerf
Villemer

M. OTLINGHAUS Pascal
M. POUILLIER Édouard
M. GUIMARD Jean-François
Mme HALLEUR Nelly – déléguée suppléante
de M. GERVAIS Didier
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck

Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye

Montigny sur Loing
Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf
Ville-Saint-Jacques

M. OTLINGHAUS Pascal – délégué suppléant
de Mme EGELS Aurore
M. CORBEL Jean-Yves
M. DESSOGNE Daniel – délégué suppléant
de Mme EMBOULÉ Gerty
M. DEYSSON François
M. DUCHATEAU Francis – délégué suppléant
de M. PERADON Philippe

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye
Vernou-la Celle sur Seine
Villecerf
Ville-Saint-Jacques

Mme PÉRINI Marie-Claire
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. DUCHATEAU Francis

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Compétence Obligatoire : SPANC

Montigny sur Loing
Vernou-la Celle sur Seine
Ville-Saint-Jacques

M. MOINAUX Bernard
M. PIGNOT Daniel
M. RIFAUT Pascal

Compétence Optionnelle : COLLECTE

Moret-Loing-et-Orvanne
Saint-Mammès

M. LEBEAU Olivier
M. MALBRUNOT Pascal

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne

M. TORRES DA COSTA Antonio
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure

M. DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2021

Le comité Syndical :

Adoptée par	15	voix	Unanimité
Présents ou représentés	15		
Votants	15		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	15		
Pour	15	voix	
Contre	0	voix	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 15 décembre 2021.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La Genevraye : modification d'un délégué syndical

Le comité Syndical :

Adoptée par	15	voix	Unanimité
Présents ou représentés	15		
Votants	15		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	15		
Pour	15	voix	
Contre	0	voix	

INSTALLE la nouvelle déléguée syndicale dans ses fonctions.

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité et l'envoi de l'Ordre du Jour du Comité, en date du 16 mars 2022 :

- ◆ **Décision n° 2021.12.52 du 20 décembre 2021 :**
Signature de l'Avenant n° 1 au GAG/SIDASS/2021/02 – Curage des lagunes d'épuration n°3 et 4 et compostage des boues de la STEU de Ville saint Jacques avec l'entreprise VALTERRA, pour un montant de 1 957,50 € HT soit 2 153,25 TTC portant ainsi le montant total du marché à :
39 481,50 € HT soit 43 429,65 € TTC.
- ◆ **Décision n° 2022.01.01 du 7 janvier 2022 :**
Signature avec le Centre de Gestion de Seine et Marne de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive – Année 2022.
- ◆ **Décision n° 2022.03.02 du 18 mars 2022 :**
Signature de la convention unique pour l'année 2022 relative à l'ensemble des missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne.

COLLECTE

SDA2 UP réhabilitation de réseau : Montigny sur Loing – rues du Loing et de la Libération – demande de subventions

Le Comité Syndical, compétence COLLECTE, après en avoir délibéré :

Adoptée par	5	voix	Unanimité
Présents ou représentés	5		
Votants	5		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	5		
Pour	5	voix	
Contre	0	voix	

AUTORISE le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine et Marne.

FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaires 2022

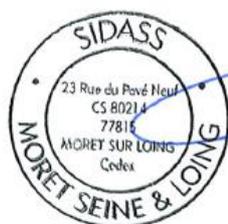
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	15	voix	Unanimité
Présents ou représentés	15		
Votants	15		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	15		
Pour	15	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **APPROUVE** les orientations budgétaires pour l'année 2022 ;
- ◆ **PREND ACTE** du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fin de la réunion à 19 h 20.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 25 mars 2022



Le Président,

Francis DUCHATEAU

AFFICHAGE LE 29/03/2022